

Dispositif Aide aux Initiatives / Point Information Jeunesse d'Allonnes

Le dispositif « Aide aux Initiatives » permet d'obtenir une aide financière pour soutenir un projet d'un(e) ou des jeunes Allonnais.

Mise en œuvre :

L'interlocuteur principal sur ce dispositif est le PIJ. Il a pour rôle d'accompagner le ou les jeunes dans la construction d'un dossier qui va valider un passage en commission « Aide aux Initiatives ».

La commission est composée au minimum d'un(e) élu(e) et d'un technicien du Service Municipal Jeunesse. Le ou les jeunes présentent leur projet devant la commission, à l'issue celle-ci attribue immédiatement une aide financière.

En contrepartie, il est demandé aux bénéficiaires de valoriser leur projet par un partage d'expériences à d'autres jeunes Allonnais.

Objectifs :

- Accompagner un(e) ou des jeunes dans la construction d'un projet
- Encourager le désir de responsabilisation et d'autonomie des jeunes
- Favoriser l'implication du ou des jeunes dans la vie locale et donner une image positive de la jeunesse sur le territoire

Critères :

- Tous les jeunes âgés de 12 à 25 ans.
- Habitants à Allonnes
- Ayant un projet sportif, culturel, humanitaire, de loisirs...